

EDMOND DE ROTHSCHILD REAL ESTATE SICAV – SWISS



Malters, Lucerne (44 appartements)

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

| | |
|---|---|
| Structure : | SICAV |
| Nom de la SICAV : | Edmond de Rothschild Real Estate |
| Nom du compartiment : | Edmond de Rothschild Real Estate – Swiss |
| Domicile de la SICAV : | Suisse |
| Classe d'actifs : | Immobilier direct en Suisse |
| Monnaie : | CHF |
| Date de lancement : | 16.03.2011 |
| Fin de l'exercice : | 31 mars |
| Calcul de VNI : | Semestriel |
| Achat / vente d'actions : | Négoce à la bourse (SIX Swiss Exchange) |
| Liquidité : | journalière en bourse |
| ISIN : | CH0124238004 |
| Telekurs : | 12423800 |
| Ticker : | ERRES |
| Indice de référence : | SXI Real Estate Funds (TR) |
| Catégorie d'actions : | A (distribution) |
| Distribution : | Annuelle |
| Gestionnaire : | Orox Asset Management SA (depuis le 22/12/16) |
| Société de direction : | CACEIS (Switzerland) SA |
| Banque dépositaire : | Banque Cantonale Vaudoise |
| Réviseur : | KPMG S.A. |
| Organes de publication : | Le Temps / la FOSC |
| Avantages fiscaux : | Exonération pour l'investisseur privé suisse |
| Valeur fiscale par action (31.12.2016) : | CHF 0.92 |

L'investisseur privé domicilié en Suisse est exonéré de l'impôt sur le revenu et le capital provenant de l'activité immobilière.

STRATÉGIE

Edmond de Rothschild Real Estate SICAV – Swiss (« ERRES ») investit dans l'immobilier sur l'ensemble du territoire suisse. Le fonds focalise sa stratégie d'investissement sur la génération d'un rendement locatif stable sur ses immeubles, avec une stratégie à valeur ajoutée complémentaire visant à l'appréciation de la valeur. Le portefeuille est majoritairement axé sur le secteur résidentiel avec le solde investi dans des actifs commerciaux (principalement des bureaux). La taille des biens varie généralement entre CHF 5 et 60 millions. Afin d'éviter toute concentration des risques, le portefeuille est diversifié à la fois par canton et par type de biens.

PERFORMANCES CLÉS AU 31 MARS 2017

Cours de bourse : 134.50 Agio : 22%
Capitalisation boursière (CHF mios) : 898.8 Agio de l'indice : 32.6%

Evolution du cours de bourse



Performances annuelles (dividende réinvesti, sauf pour 2017 et depuis création)

| | 2011* | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017** | Depuis création*** |
|---------------------|--------|--------|--------|--------|-------|--------|--------|--------------------|
| ERRES SWISS | 12.25% | -0.23% | -9.23% | 16.54% | 9.78% | 11.63% | 2.13% | 45.19% |
| INDICE SWIIT | 3.61% | 6.27% | -2.77% | 14.99% | 4.17% | 6.85% | 4.57% | 35.95% |

* du 16.03.2011 au 31.12.2011

** du 31.12.2016 au 31.03.2017

*** du 16.03.2011 au 31.03.2017



CHIFFRES CLÉS DU DERNIER RAPPORT SEMESTRIEL (30.09.2016)

| | |
|---------------------------------------|---------------------------------------|
| Fortune totale : CHF 1 087 753 711.79 | TER Ref (NAV) : 1.08% |
| Fortune nette : CHF 725 188 142.58 | Rendement de placement : 1.51% |
| VNI / action : CHF 108.52 | Rendement de distribution : 0.00% |
| Distribution : CHF 0.00 | Marge EBIT : 77.30% |
| Taux d'endettement : 30.86% | Quote-part de perte sur loyer : 3.82% |
| TER Ref (GAV) : 0.74% | |

COMMENTAIRE DU GÉRANT

CONSTRUCTIONS/RÉNOVATIONS

La réception des 2 premiers immeubles du projet de construction à Malters (LU) s'est déroulée vendredi 24 mars. L'inspection à la réception a permis de constater l'excellent travail de l'entreprise totale et des immeubles dont la qualité de la construction est très bonne. La commercialisation se déroule de manière très satisfaisante avec 12 des 22 appartements déjà loués au 1^{er} avril 2017. La livraison des 2 autres immeubles aura lieu fin juin 2017, selon le planning prévu. La construction de 66 appartements à loyers contrôlés à Meyrin se poursuit également selon les délais.

La fin des travaux Minergie de l'immeuble situé Avenue Adrien Lachenal à Versoix est prévue pour fin avril 2017.

CHANGEMENT DU GESTIONNAIRE

Le plan stratégique destiné à renforcer et intégrer les compétences immobilières du Groupe Edmond de Rothschild en Suisse est maintenant complètement déployé. En effet, en date du 22 décembre 2016, la FINMA a délivré à OROX Asset Management (« OROX »), filiale d'Edmond de Rothschild Suisse, une autorisation de gestionnaire de placements collectifs de capitaux, dans le domaine spécifique de l'immobilier.

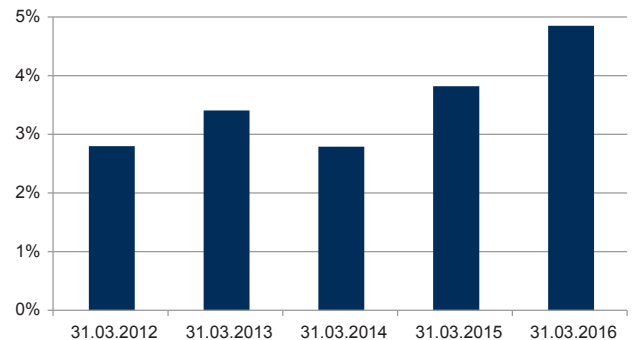
Dans ce cadre, l'ensemble des tâches liées à la gestion d'ERRES est maintenant assuré directement par OROX. Ces changements ont permis une amélioration des synergies au sein des équipes immobilières mais n'ont pas d'impact sur la gestion du fonds ERRES, ni sur les autres activités d'OROX, puisque les personnes en charge des différentes tâches et notamment du portfolio management restent les mêmes.

DISCLAIMER :

Edmond de Rothschild Real Estate SICAV (la « SICAV »), Genève, est une société d'investissement à capital variable à gestion externe de droit suisse de la catégorie « fonds immobiliers » au sens de la Loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux (LPCC). La SICAV a délégué son administration, sa gestion et sa distribution à CACEIS (Switzerland) SA, Nyon, en tant que direction de fonds. Celle-ci a délégué la gestion en investissement de la SICAV ainsi que la distribution exclusive avec pouvoir de sous-distribution des actions de la SICAV à Edmond de Rothschild (Suisse) SA à Genève. La Banque Cantonale Vaudoise, à Lausanne, agit en tant que banque dépositaire de la SICAV. Les souscriptions ne sont valables que sur la base du prospectus en vigueur avec règlement de placement et statuts intégrés, du prospectus simplifié et du dernier rapport annuel (ou, le cas échéant, semestriel si celui-ci est plus récent). Ces documents sont disponibles gratuitement au siège de la SICAV, Edmond de Rothschild (Suisse) SA, rue de Hesse 18, 1204 Genève, ainsi qu'auprès de CACEIS (Switzerland) SA, Route de Signy 35, 1260 Nyon, et d'éventuels sous-distributeurs.

Les informations contenues dans ce document ont un but exclusivement informatif. Elles ne constituent ni un conseil en placement, ni une recommandation d'effectuer ou de liquider un investissement ou d'effectuer toutes autres transactions en relation avec la SICAV. Ces informations ne constituent pas non plus un appel au public ou une offre ou une invitation à souscrire à des actions de la SICAV. La SICAV, CACEIS (Switzerland) SA et Edmond de Rothschild (Suisse) SA ne fournissent aucune garantie quant à l'exactitude et l'exhaustivité du présent document et déclinent toute responsabilité pour les pertes qui pourraient résulter de l'utilisation de ces informations. Le présent document reflète les opinions de la SICAV. Il est recommandé d'examiner avec un conseiller financier indépendant le contenu des informations fournies dans ce document afin que chaque investisseur puisse s'assurer de leur adéquation avec sa situation personnelle, compte tenu de ses objectifs d'investissement, de son profil de risque, de sa situation personnelle et financière, réglementaire et fiscale. Tout placement comporte des risques, en particulier des risques de fluctuation des valeurs et des rendements. Les performances historiques et les scénarios de marché financier ne constituent aucune garantie de résultats courants ou futurs. Les éventuelles données de performance mentionnées dans le présent document ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat des actions de la SICAV. La reproduction intégrale ou partielle du présent document, sans l'accord écrit préalable de la SICAV, est interdite.

Historique de rendement de placement



NOUVELLE ÉMISSION DE CAPITAL

Le Conseil d'administration d'Edmond de Rothschild Real Estate SICAV (la « SICAV ») envisage d'augmenter le capital du compartiment Edmond de Rothschild Real Estate SICAV – Swiss d'un montant d'environ 100 millions au cours du mois de septembre 2017.

En ligne avec la stratégie d'ERRES, le gestionnaire ainsi que le Conseil d'administration d'ERRES ont fixé les axes prioritaires des prochains exercices comme suit :

- › Consolidation du dividende versé aux investisseurs
- › Création de valeur au sein du portefeuille existant
- › Croissance sélective visant à optimiser l'allocation résidentiel / commercial
- › Arbitrages sur les actifs les moins rentables du portefeuille.

Ainsi, des opportunités d'acquisition de qualité ont d'ores et déjà été sécurisées dans le cadre d'actes notariés signés :

- › Un ensemble résidentiel neuf dans la région de la Riviera/Veveyse
- › Un bâtiment commercial neuf avec un bail de 20 ans dans le Canton de Genève
- › Un ensemble résidentiel à construire dans le Canton de Genève.

Ces actifs représentent un investissement de 135 MCHF avec une allocation résidentielle à 70% et un rendement net moyen en ligne avec le portefeuille actuel d'ERRES.

Pour chaque compartiment, l'objectif de placement consiste principalement à préserver la substance du capital investi à long terme et à distribuer des revenus appropriés. Le Conseil d'administration de la SICAV immobilière et le Gestionnaire en investissement veilleront à poursuivre, dans la mesure du possible, la stratégie de placement spécifique établie pour le compartiment Edmond de Rothschild Real Estate SICAV-Swiss sur la base de la Fiche Signalétique afférente au règlement de placement. Il est toutefois précisé que la réalisation des stratégies peut être sujette à des contraintes et procédures réglementaires et légales, telles que le régime d'autorisation en Suisse pour toute acquisition d'immeuble destiné à un usage résidentiel. Aucune assurance ne peut être donnée par la SICAV immobilière, son Conseil d'administration, la Direction de fonds et le Gestionnaire en investissement quant à la confirmation par les autorités cantonales et/ou fédérales compétentes du non-assujettissement des immeubles à usage résidentiel dont l'acquisition serait envisagée par la SICAV immobilière.

Ce document ne s'adresse pas aux personnes soumises à une législation leur interdisant l'accès du fait de leur nationalité, de leur statut ou de leur domicile. En particulier, la SICAV n'a pas déposé et ne déposera pas aux Etats-Unis, auprès de la Securities and Exchange Commission, une demande d'autorisation d'offre ou de vente au public de ses actions aux termes du « Securities Act of 1933 ». La SICAV n'est pas et ne sera pas enregistrée aux termes du « Investment Company Act of 1940 » tel que modifié. Ce document ne peut pas être distribué et les actions de la SICAV ne peuvent pas être offertes aux Etats-Unis d'Amérique ou dans l'un quelconque de ses territoires ou l'une quelconque de ses possessions ou régions soumises à sa juridiction.

CONTACT

EDMOND DE ROTHSCHILD REAL ESTATE SICAV

18, rue de Hesse - CH-1204 Genève

www.edr-realestatesicav.ch

Contact Investisseurs : +41 58 201 75 88 - Inforealstate@bper.ch